



# Les obligations LAB-FT des AJMJ (lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme) - formation à distance

**Durée: 7.00 heures**

*Formation à distance*

*Le centre de formation du CNAJMJ vous propose de participer à une formation à distance qui se réalisera en deux modules de 3h30 chacun*

*A la fin de chaque module, les participants devront impérativement répondre au quiz accessible sur l'extranet de la formation (1 module = 1 quiz).*

*Attention : le certificat de réalisation ne peut être remis au participant qu'à la condition qu'il ait répondu aux deux quiz*

## **Profils des stagiaires**

- administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires
- salariés des AJMJ

## **Prérequis**

- aucun prérequis n'est exigé

## **Objectifs pédagogiques**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- Mettre en œuvre une procédure interne LAB-FT
- Déterminer le périmètre de l'obligation déclarative
- D'exécuter vos obligations de vigilance et déclarative

## **Contenu de la formation**

- Introduction (1er module) (20 mn)
  - Tour de table: présentation de l'intervenant, identification des besoins, rappel des objectifs
  - La raison d'être du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
  - le dispositif du gel des avoirs
  - 🔄 Activité pédagogique: applications pratiques sur le gel des avoirs (10 mn)
- La procédure interne LAB-FT (1er module) 1h20
  - les acteurs LAB-FT au sein de l'étude
  - formalisation de la procédure interne

# Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: [centredformation@cnaismj.fr](mailto:centredformation@cnaismj.fr)

Tel: 01 42 61 77 44



- cartographie des risques
- ☛ Activité pédagogique: échanges sur la création et l'application de la cartographie des risques au sein des études (10 mn)
- L'obligation de vigilance (1er module) 1h10
  - Définition
  - Mise en œuvre par des fiches techniques pratiques
  - Sanctions en cas de manquement
  - ☛ Activité pédagogique: questions/réponses (15mn)
  - ☛ Quiz (5mn)
- L'obligation déclarative (2ème module) 1h25
  - Conditions de fond
  - Conditions de forme sous peine de nullité
  - Sanctions en cas de manquement
  - ☛ Activité pédagogique : étude de cas pratiques (20mn)
- Les obligations de déclarations d'infractions (2ème module) 1h25
  - Les mandataires de justice : débiteurs de deux obligations déclaratives cumulatives (tracfin/procureur)
  - Étude de cas pratiques générant une ou plusieurs déclarations
  - ☛ Activités pédagogiques : questions/réponses (15 mn)
  - ☛ Quiz (5mn)

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Soazig LEDAN-CABARROQUE,

Docteur en Droit

Déléguée du CNAJMJ aux obligations LAB-FT

Directrice du centre de formation permanente du CNAJMJ

Chercheur associé à l'IRDAP (Institut de recherches en droit des affaires et du patrimoine)

### Moyens pédagogiques et techniques

- Assistance pédagogique par un membre de l'équipe du centre de formation tout le long de la formation joignable par téléphone (01 79 97 71 29) ou par mail [centredformation@cnaismj.fr](mailto:centredformation@cnaismj.fr) à tout moment, et joignable via le chat de la plateforme zoom lors de la formation à distance
- Remise du mode d'emploi de la classe virtuelle par mail dans la semaine précédent la session
- Livret d'accueil disponible sur l'extranet de la formation
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation à distance (classe virtuelle via la plateforme zoom)
- Un support de documentation sera remis à chaque participant en début de formation
- Intervention orale

# Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: [centreformation@cnaismj.fr](mailto:centreformation@cnaismj.fr)

Tel: 01 42 61 77 44



- Echanges interactifs et de manière synchrone entre les participants et l'intervenant
- Résolutions de cas pratiques
- Mises en situation pratique
- Mise à disposition sur l'extranet du participant de tous les documents liés à la formation (expiration de l'accès à l'extranet : un mois à compter du début de la formation)

## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence (émargement numérique au début de chaque module)
- activités pédagogiques avec leurs durées moyennes prévues dans le déroulé pédagogique de la formation
- quiz à la fin de chaque module
- un questionnaire d'évaluation devra être rempli à l'issue de la session
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation
- un certificat de réalisation de l'action de formation

## Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

### Lieu de la formation

Classe virtuelle

### Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.) ou autres, veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

### Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

### Effectifs et tarifs

**Effectifs:**

## Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: [centreformation@cnaismj.fr](mailto:centreformation@cnaismj.fr)

Tel: 01 42 61 77 44



La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

### Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:

- 400€ Net de taxes pour les AJMJ
- 300€ Net de taxes pour les salariés d'AJMJ
- 500€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

*Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.*

### Indicateur de résultat

Satisfaction des participants à l'issue de la formation 2025: 9,6/10

Satisfaction des financeurs de l'action de formation 2025 : 9,9/10

MAJ du programme: **V5-16/10/2025**